

# Inventaire de nos bases

samedi 30 décembre 2017, par [AGHA](#).

## Sommaire

- [GÉNÉRALITÉS](#)
- [BASES ESSENTIELLES](#)
  - [NAISSANCES](#)
  - [MARIAGES](#)
  - [DÉCÈS](#)
- [TABLES annuelles & décennales](#)
- [NOTAIRES](#)
- [BASES ANNEXES](#)
  - [Monuments aux Morts](#)
    - [« Première approche »](#)
    - [« Seconde approche » « Recherche avancée »](#)
  - [Les Hameaux](#)

## GÉNÉRALITÉS

Nous vous offrons de nombreuses bases de données.

3 + 1 = 4 sont essentielles pour la recherche. Elles renvoient toutes les quatre aux documents d'état civil consultables sur le site des Archives départementales des Hautes-Alpes, [www.archives05.fr](http://www.archives05.fr)

D'autres bases apportent un complément, facilitant vos recherches.

Toutes utilisent la même structure, structure qu'il faut assimiler pour naviguer aisément dans l'abondance des données manipulées.

## BASES ESSENTIELLES

Ces bases offrent une double approche :

- En cliquant sur la **commune** choisie, on ouvre le menu des patronymes classés par ordre alphabétique. Une série de clics développe ce menu. Ce processus permet de découvrir les graphies possibles d'un patronyme. Si on ne trouve pas Estachy à la lettre E, on essaiera à l'initiale Hestachy. Le même patronyme peut avoir très souvent plusieurs graphies ; faites preuve d'imagination !
- En cliquant sur **Recherche avancée**, on ouvre un formulaire composé de 4 rubriques. À vous de compléter les différentes rubriques. Cette approche de la recherche présente certes des avantages mais elle nécessite une grande rigueur dans la saisie des divers éléments : le patronyme cherché doit correspondre exactement à la graphie enregistrée.
  - En entrant Estachy, vous n'aurez pas Hestachy, ni même Estachi !
  - En entrant Madeleine, vous n'aurez pas Magdeleine !

Un système astucieux vous est offert à la ligne « Comparaison : ». Le choix le plus utile semble être « Est dans ». Pensez aux lettres communes qui se trouvent dans le patronyme ou le prénom que vous avez choisi. Il en faut au moins 3 ! Entrez donc *stach* et cliquez sur le bouton « Est dans ».

« del » pourrait faire l'affaire pour le prénom, mais, s'il y en a, il drainera toutes les Adèle !

Le choix de la commune se fait tout en bas par un menu déroulant dans Communes ou paroisses. Vous pouvez certes utiliser \*\*\* Toutes \*\*\* : dans ce cas, la recherche se fait sur toute la base ! C'est utile si on

ne trouve pas un patronyme dans la commune présumée. Pour certains patronymes, vous aurez, dans ce cas, à feuilleter une cinquantaine de pages !

## NAISSANCES

La recherche reste classique.

On peut cependant essayer de reconstituer une famille en utilisant le mode « Recherche avancée ».

- « Première personne : patronyme de l'intéressé », c'est-à-dire celui du père. Cliquez, si besoin est, dans le bouton « Est dans ». N'entrez aucun prénom !
- « Deuxième personne » « Patronyme de la mère », puis « Prénom ». Un clic dans le bouton : « Mère ». Simple précaution : cliquez aussi sur « Est dans » : la mère pourrait avoir deux prénoms !
- Tout en bas, choisissez la commune et cliquez sur « Chercher ».

Bien sûr, on peut faire aussi un tri sur toute la base ! La famille que vous recherchez pourrait se trouver ailleurs ! On peut aussi oublier le prénom de la mère et faire un tri dans la réponse donnée ! On surmonte ainsi l'écueil d'un prénom mal orthographié. La famille reconstituée, vérifiez les dates des naissances en fonction de la date du mariage... et le prénom du père ! Tout doit « cadrer » !

Il va sans dire que cette recherche ne peut porter ses fruits que si patronymes et prénoms ont été enregistrés dans la même graphie, ce qui n'est pas toujours le cas !

## MARIAGES

Notez que dans la « première approche » de la base des mariages, le classement des patronymes sur l'initiale touche à la fois l'époux et l'épouse. Ce qui offre un double classement.

- La « première approche », par l'étalement de diverses graphies, semble la plus simple et la plus sûre.
- La « seconde approche » permet une recherche plus vaste en balayant toute la base : Communes \*\*\*Toutes\*\*\*, puis « Chercher ».

Cette « seconde approche », avec sa rubrique « Autres éléments de l'acte » « Origines » permet un tri concernant l'origine des deux conjoints : il suffit d'entrer le nom d'une commune.

Éternelle précaution : « Est dans » : la graphie du lieu pourrait être quelque peu écornée !

Nos bases étant en perpétuelle évolution, la recherche par le canal du code INSEE a été bouleversée. Toujours dans « Autres éléments de l'acte », cliquez sur « Commentaires » et, *importantissime*, sur « Est dans ». Entrez la lettre D suivie des deux chiffres du département (05 excepté !) qui vous intéresse. 3 caractères, lettres ou chiffres, sont nécessaires pour enclencher la recherche !

Si vous connaissez le code INSEE (et non postal !) de la commune cherchée, ajoutez-le à la lettre C : D pour Département, C pour Commune. Pour l'étranger, voir quelques lignes ci-après.

Pour des raisons de restructuration, les 4 premières bases qui se trouvaient avec les mariages ont été déportées chez les Migrants. Ces quatre bases permettent de rechercher les « Venu(e)s d'ailleurs » se marier dans l'actuel département des Hautes-Alpes. Le processus est le même que celui décrit ci-dessus. 3 caractères : D suivi de 2 chiffres ! Différence toutefois, les départements ont été scindés en 3 groupes ; la quatrième base concerne les étrangers. Pour ce groupe, on entrera le nom du pays : ital espag allem suis luxemb grec ecoss tchec portu...

Rappelons-le :

- « Recherche avancée »
- « Autres éléments de l'acte »
- « Texte » « Commentaires »
- « Est dans »

- **\*\*\*Toutes\*\*\***
- « Chercher ».

Les « Partis ailleurs » sont les Haut-Alpins et les Haut-Alpines partis se marier dans un autre département.

Ces actes nous ont été transmis par quelques correspondants généreux. La liste ne demande qu'à s'allonger !

Bien évidemment, vous ne trouverez pas les actes de mariage qui les concernent aux Archives départementales des Hautes-Alpes !

## DÉCÈS

La recherche s'apparente à celle des naissances.

On peut regretter que l'origine des défunts n'ait pas été systématiquement codifiée. Il est possible, toutefois, selon les communes, d'extraire l'origine du défunt en entrant le nom de la commune recherchée ou le code du département saisi entre des parenthèses (...) dans « Origines », ou des crochets [...] dans « Commentaires ».

## TABLES annuelles & décennales

Ces tables aident grandement la recherche au cours de la période post-révolutionnaire.

L'état civil a quitté l'église pour la mairie. Date de départ : 1793.

Le relevé des actes de cette période est en cours, mais la fin des travaux est encore lointaine.

De plus, les Publications de mariage n'ont pas encore été abordées.

La même structure, décrite ci-dessus en tout début, a été utilisée. Cependant, tout patronyme y est exclu !

Cliquons sur « Recherche avancée » pour mémoriser l'agencement des divers éléments :

- Première personne : Patronyme [année recherchée] Prénom [résultat de la recherche]
- Seconde personne : Patronyme [cote du registre concerné] Prénom [nombre total des clichés]
- Autres éléments de l'acte : Commentaires [détails].

Dans le menu des communes, attardons-nous sur la colonne « Actes ». Si le nombre est inférieur à 201, nous obtiendrons le développement complet des années. Sinon, il faudra, comme pour les naissances, mariages ou décès, développer, par des clics, les réponses.

Un bel exemple : 016-La Bâtie-Montsaléon et 017-La Bâtie-Neuve !

Ouvrons 016-La Bâtie-Montsaléon. Parcourons le menu qui s'est déroulé. Sont présentées, tout d'abord, les années qui sont issues de la « Première personne : Patronyme » ; à la suite, la cote du registre dépouillé, cote issue de la « Seconde personne : Patronyme ».

On comprendra tout de suite que les années doubles unies par un X (pour 10 !) concernent les tables décennales. Ces tables sont, dans la plupart des cas, pourvues de la cote 6M. Notez aussi que, dans la cote 2E17/0, le chiffre 0 désigne, très souvent, les publications de mariage.

Puisque nous avons ouvert 016-La Bâtie-Montsaléon, découvrons le fonctionnement de la base.

Cliquons sur 1827. Nous obtenons 2 réponses. On retrouve, comme annoncé, « Intervenant 1 » et « Intervenant 2 », « Commentaires ». « Dates » correspond aux dates limites du volume dont la cote est précisée dans « Intervenant 2 ». Il reste entendu que ces registres sont à consulter sur le site des Archives départementales !

Familiarisons-nous avec les réponses données :

N M D : il va de soi qu'il s'agit des tables de Naissances Mariages Décès ! Le nombre qui suit désigne le numéro du cliché sur lequel il faudra faire glisser le curseur, une fois le registre ouvert !

P désigne les Publications. Les deux nombres unis par un trait (d'union !) indiquent que les actes se trouvent entre les clichés 4 et 6 du registre désigné. Donc, hélas ! absence de table.

Parmi les abréviations, nous rencontrerons V (diVers) A (Adoption) R (Reconnaissance).

La rubrique « Détails » est, avouons-le, un fourre-tout. Un fourre-tout qui peut être utile.

An 7 et an 8 : vous savez que les mariages ont eu lieu au chef-lieu de canton. Chamboulement en 1810 : modifications ! Cliquez sur « Divers » pour information : M\* : voir [chef-lieu]. Allez donc au chef-lieu désigné ! Autre réponse : [mariages du canton] : la commune choisie était le chef-lieu du canton.

Dans « Recherche avancée »

- « Autres éléments de l'acte »
- « Commentaires »
- « Texte » entrons M\* :
- voir, \*\*\*Toutes\*\*\*

Nous obtenons toutes les communes du département dont les époux ont dû se déplacer pour célébrer l'événement. En entrant dans « Texte » canton, apparaîtront tous les chefs-lieux de canton d'avant 1810 ! Des surprises vous attendent !

Dans « Recherche avancée »

- « Autres éléments de l'acte »
- « Commentaires »
- « Est dans »
- « Texte », entrons decen,
- choisissons une commune,
- « Chercher », nous obtenons les Tables décennales !
  
- « Texte » div
- « Commentaires »
- « Est dans » \*\*\*Toutes\*\*\* : tous les divorces recensés ! adop... recon...

Dans quelques communes aux hameaux dispersés, des « succursales » permettaient d'éviter un déplacement au bourg pour enregistrer, à la mairie, une naissance ou un décès. Un adjoint au maire tenait alors à jour les registres d'état civil. Tables aussi ! Essayons, à titre récréatif, de trouver ces hameaux :

- « Autres éléments de l'acte »
- « Texte »
- « Commentaires »
- « Est dans »
- \*\*\*Toutes\*\*\* : veye | escr | dorm | monta | alb | gros | chat | vieil | casse | font | plan | plain | vach |

Autre nid de succursales : entrez dans

- « Prénom » de la
- « Première personne concernée par l'acte » : roux | marc | irene | hier | chaze | veye | bram | plamp |...
- « Est dans » !
- \*\*\*Toutes\*\*\* !

Après cet échauffement cérébral, occupons-nous des Publications de mariage.

Comment les faire apparaître dans une commune donnée ?

**Petit secret** : règle des 3 caractères nécessaires pour valider une recherche.

Ces 3 caractères peuvent se compter dans « Patronyme & Prénom » réunis de la « Première personne » ! Alors... ?

Entrons '18' dans « Patronyme » et « P » dans « Prénom » ! N'oublions pas « Est dans » !

Menu déroulant : choisissons une commune. « Chercher ». Admirez le résultat !

Tant que le fer est chaud : sachant qu'il existe quelques tables décennales qui débordent sur le 20e siècle jusqu'en 1902, comment faire apparaître ces tables ?

Simple ! On entre dans le « Patronyme » réservé aux dates, « X19 », on n'oublie pas « Est dans », on

descend vers **\*\*\*Toutes\*\*\*** « Chercher ». Clic !  
De l'observation avant toute chose !  
Bon divertissement !

## NOTAIRES

[Voir le tableau des notaires relevés dans le cadre de la Convention AD 05 - AGHA](#)

## BASES ANNEXES

### Monuments aux Morts

« Première approche »

Observons le menu :

- deux chiffres : 0 et 1 qui correspondent au code INSEE des communes. Une série de clics permet d'atteindre la commune choisie.
- des lettres, de A à Z, destinées à une recherche par patronyme. Série de clics !  
Facile, rapide et sûr !

« Seconde approche » « Recherche avancée »

- Patronyme Prénom sont à entrer dans « Première personne concernée »
- « Seconde personne » réservée à la Commune.
- À condition de ne pas oublier « Est dans », on entre, dans « Patronyme » soit le code (le plus rapide) soit le nom (sans faute de frappe !)
- « Autres éléments de l'acte »
- « Texte »
- « Commentaires »
- « Est dans » permet des regroupements.
  - Ange découvre tous les noms du monument de l'Ange-Gardien à l'entrée du Queyras ;
  - Champs présente le monument de la Résistance de Laye ;
  - Juif regroupe le nom des 24 jeunes qui furent déportés ;
  - Baie : Mémorial de la Baie Saint-Michel (Chorges)
  - Résistant : regroupement de quelques résistants
  - Vive : Résistants à Ristolas

### Les Hameaux

La « Première approche » ouvre, en condensé, la liste des hameaux répertoriés. Série de clics !  
Pour regrouper les hameaux d'une commune, il faut passer sur « Recherche avancée ».

- « Autres éléments de l'acte »
- « Texte : [nom de la commune] »
- « Commentaires »
- « Est dans » **\*\*\*Toutes\*\*\***
- « Cherchez ».

Apparaît la liste des hameaux. L'ordre alphabétique fait défaut !

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.